

SERVICES PUBLICS EN COMBRAILLES

La Lettre du Collectif de Défense et de Développement des Services Publics dans les Combrailles

ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS.

Nous, organisations du mouvement syndical, associatif et politique, collectifs, comités et coordinations d'usagers, de personnels et d'élus constatons et combattons les attaques inédites du gouvernement contre l'ensemble des services publics, la fonction publique dans ses trois versants (état, hospitalier et territorial) et tous les systèmes de solidarité mis en œuvre par la sécurité et la protection sociales.

Nous soutenons les mobilisations des personnels des EPHAD et celles des retraités.

Nous soutenons aussi les mobilisations de la jeunesse en cours.

Nous nous félicitons de la force et de la réussite de la mobilisation des personnels des services publics et de la fonction publique du 22 mars.

Après avoir cassé le code du travail, les droits et les protections des salariés, ce gouvernement entend maintenant en finir avec le statut des cheminots et le statut général des fonctionnaires fondés sur les principes d'égalité, de responsabilité et d'indépendance.

Or ces statuts sont pourtant des garanties essentielles pour les citoyennes, citoyens, usagers des services, personnels et élus, de la qualité, de la réalité et de l'impartialité des missions de service public exercées.

Nous sommes toutes et tous concernés par cette attaque d'ampleur inégalée contre les services publics et la fonction publique.

Ensemble nous dénonçons et nous opposons à ce projet de régression sociale ; c'est un autre modèle de société que l'on tente de mettre en place d'où les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité seraient exclues, où l'humain et l'environnement ne seraient que des variables d'ajustement

A l'opposé de telles orientations nous sommes porteurs de propositions alternatives de justice et de solidarité. Cela passe nécessairement par un renforcement des missions publiques, des services publics et l'octroi des moyens budgétaires et financiers nécessaires pour leur réimplantation sur l'ensemble du territoire afin de garantir leur nécessaire proximité, l'égalité d'accès et d'exercice des droits.

Cela passe également par une réorientation des modalités d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'objectif de contribuer à une plus grande efficacité des services publics et non pour procéder à des fermetures de sites, supprimer des milliers d'emplois, dégrader les conditions et la qualité d'accueil des administrés.

Pour imposer ces autres choix nos organisations appellent :

- à la constitution et au développement de collectifs de défense et de développement des services publics sur l'ensemble du territoire y compris en outre-mer ;
- à l'organisation dans toutes les localités de débats, d'actions, de rencontres des usagers, personnels et élus. Sans attendre, la Convergence Nationale de Défense et de développement des Services publics organisera trois moments de débats de portée nationale : Fonction publique / Rail et Services publics en réseaux : poste, énergie, eau / Santé-Protection Sociale.
- à s'inscrire pleinement dans toutes les mobilisations qui sont et seront initiées dans les semaines et les mois qui viennent
- à un temps fort de mobilisation des citoyennes, citoyens, usagers, personnels et élus le samedi 23 juin 2018 dont nous déciderons la forme et le contenu lors d'une réunion courant avril.

Samedi 9 juin à St GERVAIS d'AUVERGNE 10h à 16h
Salle du «temps libre» (matin) - Salle des fêtes (après-midi)
**RENCONTRE ET MOBILISATION POUR LES
SERVICES PUBLICS LOCAUX ET NATIONAUX**

Voir détails page interne : organisation, participation, inscription au repas collectif. **AG du collectif à 16h15**

Samedi 9 JUIN à 10H à 16h à St Gervais d'Auvergne

RENCONTRE ET MOBILISATION POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET NATIONAUX

1ère partie : Salle du «temps libre», au bord de l'étang Philippe (à 10h)

Trois thèmes d'échanges et de propositions pour les mobilisations

1. *La bataille du rail public : transports et déplacements en région...*
2. *Les services de l'énergie : prix en hausse, service en baisse, la privatisation annoncée des barrages...*
3. *Les services publics locaux victimes des baisses de dotation, quels choix pour les collectivités ?*

2ème partie : Salle des fêtes à St Gervais (à 14h)

Face à la caserne des pompiers et de la gendarmerie à proximité du libre service «carrefour»

FORUM PUBLIC introduit par l'exposition brève des travaux des échanges du matin

Participation d'un représentant de la CONVERGENCE NATIONALE des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

Organisation pratique :

1. *Accueil à 9h45 au bord de l'étang Philippe (fléchage du camping), lancement de la journée et organisation des trois tables rondes.... jusqu'à 12h15.*
2. *A 12h30 possibilité de repas commun à la salle des fêtes de St Gervais inscription préalable avec participation de 10€ (voir bulletin d'inscription, invitation jointe).*
3. *A 14h FORUM PUBLIC toujours à la salle des fêtes de St Gervais jusqu'à 16h.*
4. *A 16h15 assemblée générale annuelle du collectif des Combrailles. Les participants au forum sont invités*

APRÈS LES AUTOROUTES, L'ÉTAT VEUT VENDRE 150 BARRAGES !

En février, le gouvernement a confirmé qu'il entendait lancer des appels d'offres sur les barrages hydroélectriques. Une vente qui reviendrait à privatiser l'eau. **150 barrages pourraient être mis en vente dès 2018.**



Les barrages sur la SIOULE, aussi à vendre ?

Construits pour la plupart après guerre, les barrages hydroélectriques sont aujourd'hui au nombre de 433. À eux tous, ils comptent pour 12 % dans la production électrique nationale. Ils représentent, surtout, la première source d'électricité renouvelable française (contre 3,9 % pour l'éolien et 1,6 % pour le solaire). Ultime singularité, ils sont l'unique source de production électrique à permettre de caler, en temps réel, la production sur la demande : il suffit d'ouvrir les vannes quand la demande augmente et de les fermer quand elle baisse : ils sont le principal outil de notre régulation énergétique. Qui dit barrage dit retenue, stock d'eau potable pour les populations, irrigation pour l'agriculture ou matière première pour l'industrie, les immenses lacs artificiels formés par les barrages sont des réserves d'eau stratégiques pour les territoires, administrées par les préfetures. Laisser le secteur privé et ses multinationales manipuler les robinets des réserves d'eau nationales laisse perplexité !

On ne doit pas laisser le privé gérer, au détriment des usagers, les principales réserves d'eau :
Tout ce qui
concerne l'eau doit rester dans le secteur public !

LA BATAILLE DU RAIL UN ENJEU POUR LES SERVICES PUBLICS

Le statut d'une entreprise comme la SNCF est un enjeu pour garantir le maintien d'un service public. Les différents gouvernements ont eu recours à des méthodes similaires pour privatiser les infrastructures de réseaux :

- la première étape consiste à fractionner l'entreprise en plusieurs entités, comme cela a été le cas lorsque La Poste a été séparée de France Télécom, ou pour EDF et la SNCF. Cela permet de préparer une vente à la découpe .

- À la poste, on a vu une multiplication de CDD de telle sorte que ces salariés ne peuvent plus se défendre. Le voisin devient un étranger, un rival, une menace. Cela crée une souffrance au travail inédite, avec des arrêts maladie, des burn-out ou des suicides. Chez pôle emploi, lorsqu'on a regroupé les ex-conseillers ANPE et les agents des Assedic, on a mélangé des salariés formés différemment.

- Cela prépare le terrain à des dysfonctionnements internes. Ceux-ci sont ensuite exploités pour expliquer que, définitivement l'entreprise ne fonctionne pas et qu'il faut donc changer le statut en la privatisant. Il s'agit de la seconde face de la mise en faillite des entreprises publiques, qui donne toute latitude pour légitimer leur démembrement

La privatisation est une politique difficile à assumer pour un gouvernement aussi il est dans la dénégation, pour sa communication : «tout ces réformes

n'auraient aucune incidence sur la qualité du service, au contraire...»

- Les. Privatisations sont toujours déniées car elles sont fondamentalement indéfendables. Les Français en voient bien l'effet sur leurs vies : c'est le patron souverain, l'incertitude par rapport à l'avenir, les contrats de travail précarisés...

- L'efficacité promise n'est jamais au rendez-vous. Des bureaux de poste ferment, les tarifs de l'électricité augmentent.

- Le service public ne peut pas être garanti par des entreprises privées. Celles-ci ont le court terme comme vision et sont fondées sur la nécessité du profit. Or, le service public ne doit pas être rentable. La question même de l'équilibre financier - cette vision comptable - est opposée aux missions de service public. Dans le cas de la SNCF, on voit que ces missions ont déjà été mises à mal, avec une pratique d'autoconcurrence entre l'entreprise et ses propres filiales comme Ouibus, Ouigo ou le tramway T11 en Ile-de-France.

- Si la SNCF est privatisée, la violence des intérêts privés va flamber comme le cours des actions de ceux qui vont se partager le rail.

- L'une des missions de la SNCF est l'aménagement du territoire. Qui

peu croire qu'en laissant le rail au cafouillage, au télescopage et aux heurts des intérêts privés, un peu de cohérence en sortira ?

- I y a aussi un enjeu écologique lorsque l'on sait que le transport contribue au tiers des émissions des gaz à effet de serre.

- Ce sont les zones les plus démunies qui ressentiraient très fortement les effets sociaux d'une privatisation, car ce sont les petites lignes qui seraient fermées. Et la destruction de centaines de kilomètres de réseau ferré entraînerait la condamnation d'autres services publics, notamment dans les zones rurales;

Cette situation où il n'y plus de protection sociale ni de services publics favorise le développement d'une concurrence du tous contre tous et alimente le vote vers la droite extrême de Marine Le Pen ou de Laurent Wauquiez.

Ce texte reprend en italique les déclarations du chercheur Willy Pelletier sociologue et coordinateur de la Fondation. Copernic



Rassemblement à St Gervais d'Auvergne lors du passage du dernier train sur la ligne VOLVIC LAPEYROUSE en 2008



22 mars 2017 à Clermont pour les SERVICES PUBLICS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle du CDDSP Combrailles
SAMEDI 9 juin de 16h15 à 18h
Salle des fêtes à St Gervais
à l'issue des
RENCONTRES DES SERVICES PUBLICS
Rapport d'activité et compte financier page 4

L'ACTIVITÉ en 2017 et début 2018

La séquence électorale 2017 a largement éclipsé notre activité : rappelons la projection du film LA SOCIALE en mai, l'accompagnement de la caravane POUR UNE POSTE PUBLIQUE organisée par le collectif de Thiers-Ambert en juin et le suivi du travail au sein du collectif pour un CENTRE DE SANTÉ sur la région de St Eloy... Le conseil d'administration de notre collectif s'est réuni 4 fois et nous avons publié 1 journal accompagné pour nos adhérents, du MANIFESTE du SERVICE PUBLIC du 21ème siècle, comme nous nous y étions engagés lors de la dernière AG.

A l'automne nous n'avons pas reconduit le rassemblement des Fades, car la fréquentation nous semblait marquer le pas, nous souhaitons replacer cette mobilisation dans un cadre plus large avec d'autres associations, orientée sur la défense des services publics et ne pas la confondre à une seule défense du patrimoine. C'est cette volonté d'élargissement qui nous a conduit à tenir avec d'autres associations un stand du collectif à la fête de l'Humanité à Cournon en Juillet entre autre pour y présenter le Manifeste du Service Public.

Les Fades demain, pourquoi-pas ? Nous restons persuadé et nous craignons, que ce lieu symbolique des TRANSPORTS PUBLICS, de l'ENERGIE hydro-électrique et de l'AMMENNAGEMENT DU TERRITOIRE soit à nouveau dans l'actualité. Après la ligne ferroviaire et le viaduc, c'est le barrage des Fades lui-même qui risque la mise en vente suite à la décision du gouvernement de privatiser une centaine de barrages EDF.

Toujours des écoles menacées de fermetures malgré l'engagement présidentiel sur les écoles rurales ! (RPI Biollet Espinasse Charensat, St Georges de Mons, Manzat, St Eloy les Mines) Nous avons soutenu les actions des parents d'élèves et des municipalités, le combat a permis d'en sauver trois. Par contre nous déplorons la fermeture du collège de Giat.

En ce début 2018, nos actions prioritaires sont le soutien aux cheminots et à la défense des lignes ferroviaires, mais également la journée des Services Publics début juin.

Resterons mobilisés, notre président et son gouvernement ont d'autres projets de casse du service public !

COMPTES	NATURE DES OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES	BILAN 2017	RAPPEL 2016
1	COTISATIONS ADHERENTS	650,00 €		650,00 €	1 130,00 €
2	Cotisations coordination nationale		30,00 €		-30,00 €
3	Subvention des communes	405,00 €		405,00 €	835,00 €
4	Souscription et dons divers	59,29 €		59,29 €	40,00 €
5	Publications et informations		162,00 €	-162,00 €	-279,40 €
6	Frais postaux		291,28 €	-291,30 €	-266,70 €
7	Fournitures de bureau		88,26 €	-88,26 €	0,00 €
8	Activité du Collectif			<i>Factures réglées en 2018</i>	-376,90 €
9	Boissons et alimentation pour manifestations ou assemblée			0,00 €	74,73 €
11	Assurance du collectif		30,00 €	-30,00 €	-19,69 €
BILAN FINANCIER		2017-TOTAL RECETTES	2017-TOTAL DEPENSES	SOLDE 2017	RAPPEL SOLDE 2016
TOTAL DES OPERATIONS		1 114,29 €	601,54 €	512,73 €	1 107,04 €

Etes vous membre, ou avez-vous renouvelé votre adhésion au Collectif de Défense et de Développement des Services Publics dans les Combrailles pour l'année 2018 ?

Personne physique (montant de la cotisation de 10€). NOM Prénom :

Personne morale (montant de la cotisation de 30€). NOM de la collectivité, de l'organisation ou de l'association :
Siège social :

Adresse :

Adresse Mail :@..... Tél :

Chèque à l'ordre du CDDSP Combrailles et coupon à envoyer au trésorier

Michel BEURIER trésorier CDDSP. Combrailles
Les Pillets 63 700 MOUREUILLE